

J'ai l'honneur de convoquer Mesdames et Messieurs les Membres du Conseil Municipal à leur 33^{ème} séance plénière qui aura lieu

Le lundi 25 mars 2024 à 18 h 00
Salle du Conseil Municipal
ORDRE DU JOUR

1. Approbation du procès-verbal de la 32^{ème} séance du Conseil Municipal
2. Actualisation des tarifs communaux 2024
3. Vote des taux des impôts directs locaux 2024
4. Situation des autorisations de programme/autorisations d'engagement
5. Vote du budget primitif 2024
6. Attribution des subventions 2024
7. Prime de pouvoir d'achat exceptionnelle pour certains agents publics de la fonction publique territoriale (PPAE)
8. Fusion des écoles Montagne Supérieure en une école Primaire
9. Fusion des écoles Blauberg en une école Primaire
10. Rythmes scolaires
11. Revalorisation du forfait communal
12. Convention de mise à disposition de Monsieur Eric CIRK à l'Association Sportive Sarreguemines Lutte
13. Signature du nouveau Contrat « Engagements Quartiers 2030 »
14. Changement de la dénomination du Stade d'Athlétisme « Pierre de Coubertin »
15. Demande d'aide régionale pour le changement de luminaires au complexe gymnique Emilie Le Pennec
16. Marché des artisans de la Saint Paul
17. Création d'un groupement de commande Ville-CASC dans le cadre de la concession de services relatives aux mobiliers urbains
18. Création d'un groupement de commande concernant les assurances
19. Modification de l'arrêté du 25 novembre 2004 portant réglementation des foires annuelles aux marchandises diverses
20. Modification de l'arrêté portant réglementation des marchés bi-hebdomadaires
21. Définition des Zones d'Accélération des Energies Renouvelables sur la Commune de Sarreguemines
22. Intervention de l'Etablissement Public Foncier de Grand-Est sur le bien situé au 18A rue Poincaré et cadastré section 01 numéro 173 appartenant aux consorts MEYSEMBOURG
23. ZAC des Faienceries - Synthèse de la procédure de participation du public par voie électronique
24. ZAC des Faienceries – Approbation du dossier de création de ZAC et création de la ZAC des Faienceries
25. Exercice par le Maire de la délégation consentie par le Conseil Municipal (art. L 2122-22 du CGCT) – Communication(s)
26. Divers

Marc ZINGRAFF
Maire de Sarreguemines